



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PAC

Question écrite n° 4672

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la politique agricole commune et sur l'inquiétude que fait peser la diminution des stocks de nombreux produits agricoles. Cette situation appelle à encourager la production. Il lui demande ce qu'il entend suggérer à la Commission européenne afin d'accompagner la suppression des jachères et favoriser une reprise immédiate de la production.

Texte de la réponse

L'augmentation des prix est générale sur le marché mondial des céréales, comme sur celui de plusieurs autres matières premières agricoles, notamment le beurre et la poudre de lait. Elle est engagée depuis le mois d'octobre 2006 et les perspectives de récoltes décevantes, en France notamment, maintenant confirmées pour l'année 2007, ont renforcé la tendance à la hausse. Les stocks mondiaux sont au plus bas. La situation actuelle semble être durable, compte tenu de la dynamique de la demande alimentaire et des contraintes pour augmenter la production. Cependant, la France est en tout état de cause excédentaire en céréales. Pour réduire les tensions sur les marchés, le ministre de l'agriculture et de la pêche a utilisé, dès le mois de juillet, les marges de manoeuvre autorisées par la réglementation communautaire. Au niveau européen, suite à la demande de la France, relayée par plusieurs États membres, le conseil des ministres de l'agriculture a autorisé pour 2008 la remise en culture des surfaces en jachère. Au niveau national, le ministre de l'agriculture et de la pêche a décidé, en concertation avec les organisations professionnelles, d'accorder à chaque éleveur la possibilité d'augmenter sa production de 10 % pour la campagne laitière en cours. La réflexion sur la politique agricole commune de l'après 2013 est ouverte, dans le cadre des assises de l'agriculture. L'enjeu reste, plus que jamais, de préserver l'indépendance alimentaire de l'Union européenne et de mettre en place des dispositifs de stabilisation des marchés.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4672

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5591

Réponse publiée le : 30 octobre 2007, page 6709